



*République du Sénégal*  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

*Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement*  
*(MITTD)*



**AGEROUTE SÉNÉGAL.**  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)

## **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

**Pour la sélection d'un consultant individuel chargé de réaliser le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) pour des aménagements connexes et le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) du projet d'aménagement de la route Farim – Tanaff - Sandinieri**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le journal « L'AS » du 20 Décembre 2022.
2. L'Agence des travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu dans le cadre du Budget consolidé d'investissement (BCI) des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ceux-ci pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à la réalisation du Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) pour des aménagements connexes prévus dans le cadre du projet d'aménagement de la route Tanaff – Farim – Sandinieri et du Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) dudit projet.
3. Les services prévus au titre de ce contrat consistent essentiellement à l'élaboration du Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) pour des aménagements connexes prévus dans le cadre du projet d'aménagement de la route Tanaff – Farim – Sandinieri et du Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).  
La durée de la mission est de trois (03) mois.
4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal invite les consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces prestations (qualification dans le domaine des prestations et références concernant l'exécution de contrats similaires et d'envergure équivalente, capacités techniques et de gestion, organisation technique et managériale, disponibilité de personnel qualifié, etc.).
5. Une liste restreinte des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un

candidat sera choisi selon la méthode « sélection basée sur la qualité technique de la proposition », conformément aux règles et procédures du Décret n° 2022-2295 du 28 Décembre 2022 portant Code des Marchés Publics du Sénégal.

La présélection se fera suivant la grille d'évaluation ci-après :

Qualifications générales notées sur **30 points** :

- Diplôme Bac + 5 en Sciences Sociales, Sciences Humaines ou Sciences de l'Environnement fournie : **10 points**

**Non fournie : 00 point**

- Nombre d'années d'expérience générale du candidat (X) **noté sur 20 points**  
X ≥ 15 ans = 20 points ;  
15 < X ≤ 10 ans = 10 points ;  
X < 10 ans = 00 point.

Expérience du candidat **notée sur 70 points** :

- Années d'expérience dans le domaine de la gestion de l'environnement et sociale **notée sur 07 points**
- avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années à partir de 2018 quatre (04) missions d'évaluation environnementales et sociales (EIES, PAR, CPR, CGES, EES, etc) notées sur **trente (30) points soit 7,5 points par mission.**
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (à partir de 2018) deux (02) missions d'élaboration de Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ou de Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) notés sur **trente (30) points soit 15 points par mission.**

Expérience dans la région et de la langue **notée sur trois (03 points).**

**NB : - Les références non accompagnées d'une attestation de service fait ne seront pas acceptées ;**

Une mission ne peut être comptabilisée qu'une seule fois.

Le nombre minimum de points requis est de **soixante-dix (70).**

- a) Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 8h à 17h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue David DIOP x Rue F, Fann Résidence Dakar,**

**Tel : (+221) 33 869 07 51**

**E-mail : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn), [ammbaye@ageroute.sn](mailto:ammbaye@ageroute.sn)**

- b) Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard **le 06 juillet 2023 à 10 heures 30 minutes** précises (GMT) et porter expressément la mention « **Sélection d'un consultant chargé de réaliser le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) pour des aménagements connexes et le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) du projet Tanaff – Farim – Sandinieri** ».

Les manifestations d'intérêt seront rédigées en français ; celles qui seront soumises dans une autre langue seront rejetées.

**N.B** : Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE Sénégal de l'inclure dans les listes restreintes.

**Le Directeur Général**  
Ibrahima NDIAYE